



ENTREPRENEURS DE PROGRES

Revue de presse

Dimanche 10 février 2019

*Mobile: 0770 88 90 80
Lotissement Sylvain Fourastier
N°08 El Mouradia, Alger
Mobile: 0770 88 90 80
communication@fce.dz
www.fce.dz*

SOMMAIRE

A la une	3
• Déficit commercial: baisse de plus de 53% en 2018 (APS)	3
• L'Algérie "résiste" aux chocs économiques grâce au remboursement de la dette extérieure (APS).....	6
• Abderrahmane Benkhalfa au forum des industriels producteurs et transformateurs : «Lorsque l'inflation dépasse le taux de croissance, c'est inquiétant» (El Watan).....	7
• Lancement de la première opération d'exportation de ciments vers le Niger (APS) ..	8
• L'indice de confiance des chefs d'entreprise en chute libre : Le moral des patrons en berne (Liberté).....	9
• Surtaxation des produits importés : les réserves des producteurs algériens de boissons (TSA).....	11
• Industrie: imposition d'une taxe aux bénéficiaires de terrains inexploités depuis plus de 3 ans (APS)	12
• Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire : choix stratégique pour l'Algérie (APS)	13
• VERSEMENT DES RETRAITES EN 2019 : Prêt de 600 milliards de dinars pour la CNR (Liberté)	15
• Tizi-Ouzou : un salon pour les jeunes investisseurs dans les start-up (Algérie Eco) 16	
• Bourse internationale du tourisme à Milan: l'Algérie présente à la 39e édition (APS)	17
Banque/bourse/Assurance	18
• Bourse d'Alger : Cinq PME privées ont déposé leurs dossiers d'intégration (Algérie Eco)	18
Coopération	19
• Djellab appelle à la densification des échanges commerciaux agricoles avec l'Allemagne (APS)	19
• Exportations agricoles : négociations avec la grande distribution européenne (APS)	21
• Agriculture : rencontre d'affaires entre opérateurs algériens et allemands à Berlin (APS).....	23
• Algérie/Gabon: discussions pour une facilitation réciproque de l'investissement (APS).....	23
Veille	25
• Les performances économiques de l'Afrique "continuent de s'améliorer" (APS) ...	25
• Monde arabe : Lagarde encense les réformes budgétaires menées (APS).....	26

Déficit commercial: baisse de plus de 53% en 2018 (APS)



Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 5,03 milliards de dollars en 2018, contre un déficit de 10,87 milliards de dollars en 2017, soit une baisse de 5,84 milliards de dollars (-53,73%), a appris l'APS auprès des Douanes.

En 2018, les exportations ont grimpé à 41,168 milliards de dollars (mds usd) contre 35,191 mds usd en 2017, soit une hausse de 5,977 mds usd (+16,98%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (CNTSID) dans ses données provisoires.

Quant aux importations, elles se sont établies à 46,197 mds usd en 2018 contre 46,059 mds usd en 2017, soit une hausse de 138 millions de dollars (+0,3%).

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 89% en 2018 contre 76% en 2017.

Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,13% du montant global des exportations) en s'établissant à 38,338 mds usd contre 33,261 mds usd en 2017, en hausse de 5,077 mds usd (+15,26%).

Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles sont demeurées marginales en représentant 6,87% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,83 mds usd, malgré une augmentation de 46,63% par rapport à 2017.

Les exportations hors-hydrocarbures étaient composées des demi-produits avec 2,24 mds usd en 2018 contre 1,41 md usd en 2017 (+59%), des biens alimentaires avec 373 millions usd contre 349 millions usd (+6,88%), des produits bruts avec 92 millions usd contre 73 millions usd (+26,03%), des biens d'équipements industriels avec 90 millions usd contre 78 millions usd (+15,4%), des biens de consommation non alimentaires avec 33 millions usd contre 20 millions usd (+65%) et des biens d'équipements agricoles avec 0,30 million usd contre 0,29 million usd.

Importations: légère hausse de la facture alimentaire, baisse de celle des carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et lubrifiants (dont les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant à 1,015 mds usd en 2018 contre 1,992 mds usd en 2017, en baisse de 977 millions usd (-49,05%), précisent les Douanes.

Les importations des biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les demi-produits ont aussi connu une tendance baissière en 2018.

Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 563 millions usd en 2018 contre 611 millions usd en 2017 (-7,86%).

Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 13,43 mds usd contre 13,99 mds usd (-4,02%).

Les importations des demi-produits se sont chiffrées à 10,96 mds usd contre 10,98 mds usd (-0,24%).

Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts et des biens de consommation non alimentaires.

La facture des produits alimentaires s'est établie à 8,573 mds usd contre 8,438 mds usd (+1,6%).

Les importations des produits bruts ont atteint 1,898 mds usd contre 1,527 mds usd (+24,3%).

Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 9,75 mds usd contre 8,511 mds usd (+14,63%).

En terme de mode de financement des importations, sur les 46,197 mds usd des biens importés, un montant de 27,52 mds usd a été payé par cash (59,56% de la globalité des importations).

Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 16,9 mds usd (36,6%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour un montant de 1,767 mds usd (3,82%), et aux comptes devises propres des importateurs pour 7 millions usd (0,02%).

L'Italie à la tête du podium des clients en 2018, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie en 2018, l'Italie s'est maintenue premier client du pays, tandis que la Chine est également restée le premier fournisseur.

Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 6,127 mds usd (14,9% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 5 mds usd (12,15%), de la France avec 4,6 mds usd (11,25%), des Etats-Unis avec 3,86 mds usd (9,4%) et de la Grande-Bretagne avec 2,8 mds usd (6,7%).

Quant aux cinq premiers pays-fournisseurs, il s'agit de la Chine avec 7,85 mds usd (17% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 4,78 mds usd (10,35%), de l'Italie avec 3,65 mds usd (7,91%), de l'Espagne avec 3,53 mds usd (7,65%) et de l'Allemagne avec 3,18 mds usd (6,88%).

Les principaux fournisseurs de l'Algérie en 2018

Voici la liste des principaux pays fournisseurs de l'Algérie et le montant des importations auprès de ces derniers durant l'année 2018, ainsi que l'évolution des importations (hausse ou baisse) auprès de ces pays par rapport à 2017. (Source: Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes-Cntsid).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Chine	7.850	-5,77%
-France	4.781	+11,08%
-Italie	3.653	-2,87%
-Espagne	3.535	+12,7%
-Allemagne	3.179	-1,64%
-Turquie	2.310	+14,87%
-Argentine	1.892	+24,4%
-USA	1.628	-10,55%
-Inde	1.299	+31,88%
-Sud-Corée	1.208	-28,61%
-Brésil	1.202	-12,65%
-Russie	911	-25,45%
-Arab.Saoudite	698	+31,45%
-Pologne	667	+45,63%
-Belgique	617	+2,83%
-		
Sous-Total	35.430	
TOTAL	46.197	

Les principaux clients de l'Algérie en 2018

Voici la liste des principaux pays clients de l'Algérie et le montant des exportations algériennes vers chacun de ces pays en 2018, ainsi que l'évolution des exportations algériennes (hausse ou baisse) vers ces pays par rapport à l'année 2017. (Source: Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes-Cntsid).

Pays	Valeur (Millions de dollars)	Evolution
-Italie	6.127	+8,7%
-Espagne	5.002	+21,7%
-France	4.631	+4,4%
-USA	3.857	+11%
-Gde-Bretagne	2.771	+72,3%
-Turquie	2.318	+26%
-Pays-Bas	2.250	+18%
-Brésil	2.248	+5,5%
-Inde	1.622	+85,8%
-Chine	1.311	+89,2%
-Sud-Corée	1.264	+41,5%
-Belgique	1.225	+32,8%
-Portugal	1.111	+16,1%
-Tunisie	952	+26,2%
-Maroc	653	+45,7%
Sous-Total	37.342	
TOTAL	41.168	

L'Algérie "résiste" aux chocs économiques grâce au remboursement de la dette extérieure (APS)

La politique de remboursement par anticipation de la dette extérieure algérienne, mise en place au cours de la dernière décennie, a permis à ce pays de "mieux résister" aux chocs économiques, estime la Banque africaine de développement (BAD) dans un rapport présenté vendredi en marge du 32e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba.

"La politique de réduction de la dette extérieure, mise en place par l'Algérie au cours de la dernière décennie, et ses importantes réserves de change, malgré leur diminution, permettent à ce pays de mieux résister aux chocs économiques", précise le document présenté par la Commission de l'Union africaine (UA) et la Banque africaine de développement et intitulé "Perspectives économiques de l'Afrique".

Il est à rappeler que le processus de remboursement par anticipation de la dette extérieure algérienne, décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, avait démarré en 2004, s'est accéléré en 2005 et c'est en 2006 que des réductions les plus importantes ont été enregistrées, entraînant ainsi la réduction de la dépense extérieure en intérêts sur la dette, l'amélioration de l'appréciation économique extérieure du pays et le renforcement de la sécurité financière.

La BAD relève, en outre, que "l'infrastructure, la position géographique, la diaspora, le marché intérieur et la dotation en ressources naturelles de l'Algérie fournissent les atouts nécessaires pour transformer et diversifier son économie".

Selon le rapport, la croissance du PIB réel "atteint 2,5 % en 2018 contre 1,4 % en 2017, principalement en raison de la croissance du secteur hors hydrocarbures (5,2 %) et de l'importance des dépenses budgétaires (36,7 % du PIB)".

Les estimations et projections de croissance algérienne pour 2018-2020, basées sur l'hypothèse prudente d'un secteur des hydrocarbures "faible" et d'un secteur non hydrocarbures "en légère amélioration", "sont de 2,7% en 2019 et de 1,9% en 2020".

"La diminution projetée en 2020 est due en partie à une politique budgétaire plus restrictive -à partir de 2019, les dépenses publiques diminueront- afin de réduire le déficit budgétaire, qui de 5,3% du PIB en 2018 devrait passer à 5,0% en 2019 et à 4,7% en 2020", estime-t-on.

La BAD relève, en outre, que la Banque d'Algérie, "confrontée à la contraction des dépôts bancaires depuis 2015, a repris son refinancement et stimule le marché monétaire interbancaire en réduisant les réserves obligatoires et en réglementant mieux les marchés des capitaux", tout en estimant que "l'inflation reste sous contrôle avec 4,8 % en 2015, 6,4 % en 2016 et 5,6 % en 2017".

Le rapport de la BAD met en lumière les perspectives économiques et les projections de croissance de l'ensemble du continent africain. Il offre des prévisions à court et moyen termes sur l'évolution des principaux facteurs

socio-économiques tels que l'emploi, et fait le point sur les défis et les progrès enregistrés.

Le rapport est "largement" utilisé pour étayer les décisions politiques et améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions, selon la BAD.

La BAD est notée triple-A par toutes les grandes agences de notation internationales et bénéficie de solides notations en matière environnementale, sociale et de gouvernance.

Abderrahmane Benkhalfa au forum des industriels producteurs et transformateurs : «Lorsque l'inflation dépasse le taux de croissance, c'est inquiétant» (El Watan)

Le secteur privé doit être au cœur de la nouvelle politique économique du pays. C'est l'appel qui a été lancé, jeudi dernier, par l'organisation patronale regroupée en Union nationale des industriels producteurs et transformateurs lors d'un forum tenu à l'hôtel Sheraton. Les membres de cette organisation estiment que le secteur privé apporte beaucoup à l'économie nationale, notamment en matière de création d'emplois et aspire de ce fait à avoir toutes les facilitations afin de contribuer pleinement au développement et à la diversification de l'économie nationale.

Invité à prendre la parole en sa qualité d'économiste, l'ancien ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, souligne que le PIB en Algérie est en décalage avec l'envergure de son économie. L'invité du forum estime que le PIB est faible et le taux de croissance se fragilise : «Je suis inquiet pour l'évolution annoncée du taux de croissance pour l'année 2019 et 2020. Lorsque l'inflation dépasse le taux de croissance ça devient dangereux. C'est pour cela qu'il faut arrêter d'adosser le taux de croissance au seul budget de l'Etat. Le pays est équipé en infrastructures, le temps est venu de libérer l'investissement...

Il est impératif d'éviter que le taux de croissance descende en dessous de 3,5% en repensant son mode de financement qui est actuellement trop basé sur les dépenses publiques.» M. Benkhalfa plaide pour que l'économie nationale soit davantage portée par le secteur privé et que les organisations patronales fassent dans le business plutôt que dans la politique. «Les organisations patronales qui ne sont qu'un syndicat des employeurs ne suffisent pas, la valeur ajoutée est d'apporter la dimension business et de créer un maillage pour faciliter la distribution des produits», dit-il, ajoutant qu'il faut éviter la politisation excessive des cercles d'affaires. «Le business c'est le business», insiste Benkhalfa en appelant aussi à oublier la distinction entre le public et le privé. «L'économie commence à avoir des excédents, notamment dans différents produits agricoles. Il faut penser à créer de la richesse à travers la transformation et à mieux distribuer les produits sur le territoire national d'abord, avant de penser à exporter.

Il faut arriver aussi à créer un vrai partenariat public/privé en sortant du schéma Eurl privée ou publique, il ne s'agira que d'entreprise de droit algérien (mix public et privé), ce qui les distinguera des entreprises étrangères. Que le mandat présidentiel prochain soit celui de l'ouverture des capitaux des entreprises et les aider à grandir. Et si on veut exporter, il faudra compter sur la diaspora, comme le font tous les pays, dont nos proches voisins.» L'économiste Fares Mesdour a pour sa part énuméré un certain nombre de préalables afin d'aider les entreprises privées à exporter.

Il souligne d'abord que les principaux obstacles à la bonne marche de l'économie nationale sont d'ordre bureaucratique, fiscal, douanier et sans oublier le fléau de la corruption qui bloque toute évolution. «Il faut aller vers une numérisation de l'administration et le e-paiement afin d'éviter les lenteurs bureaucratiques. Si on veut encourager l'investissement, il faut commencer par faciliter l'accès aux crédits, au foncier et créer des zones industrielles entièrement équipées ouvertes à la location au privé», plaide l'économiste, appelant à prendre des mesures contre la corruption, notamment en mettant en service un numéro vert pour faciliter la dénonciation des faits de corruption.

Lancement de la première opération d'exportation de ciments vers le Niger (APS)



La première opération d'exportation d'une cargaison de 2.000 tonnes de ciments a été effectuée samedi vers le Niger à partir de la cimenterie du groupe El-Hamel Sidi Moussa, implantée dans la commune de Timegtène (270 km à l'Est d'Adrar).

"Cette importante opération traduit les orientations de la sage politique du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, visant la promotion et l'encouragement de l'investissement dans le Sud du pays pour impulser la cadence de développement local", a souligné le secrétaire général (SG) de la wilaya d'Adrar, Abed Belmehal, lors de la cérémonie du lancement de cette première exportation.

Le Président directeur général (P-dg) du groupe de transport de marchandises et logistique (Logitrans), Boualem Kini, a indiqué que "les services du groupe ont mobilisé d'importants moyens humains et matériels, dont 50 camions, pour acheminer régulièrement le produit vers la région d'Agades (Niger), sur une distance de 2.000 km, via le poste frontalier d'In-Guezzam, (wilaya de Tamanrasset).

L'exportation de ciments s'effectue en coordination avec ce groupe qui prend en charge le transport, en tranches de 8.000 tonnes par mois, de cette matière vers le Niger, a-t-on expliqué .

Pour sa part, le directeur régional du commerce, Djilani Seboui, a fait savoir que "cette opération d'exportation s'insère au titre de la stratégie nationale visant la promotion et la diversification des exportations hors-hydrocarbures", ajoutant que "le secteur du commerce s'emploie à accompagner les opérateurs exportateurs par le biais de diverses facilités et mesures incitatives pour soutenir le produit national qui", a-t-il dit, "demeure sollicité sur le marché extérieur, qui se traduit par les caravanes du produit algérien vers la Mauritanie".

Le directeur de la chambre du commerce et de l'industrie "CCI-Touat", Ahmed Belalem, a, de son côté, valorisé cette démarche qui constitue "un bon qualitatif" en termes de promotion du commerce extérieur entre l'Algérie et les pays du Sahel dans le but de consolider les relations économiques entre l'Algérie et les pays africains.

Le gérant de la cimenterie de Timegtène a fait part, à ce titre, que des programmes d'exportation sont projetés en perspective vers d'autres pays africains, dont le Mali, la Mauritanie, le Burkina-Faso, à la faveur de la mise en service d'un autre train de production annuelle au niveau de cette cimenterie d'une capacité de 1,2 millions de tonnes, qui vient se greffer à l'actuel train de production d'une quantité de production similaire.

Le Président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Timegtène, Hassani Cherif, a, à cette occasion, souligné que cette collectivité constitue depuis une destination de l'investissement à la faveur des énormes potentialités prometteuses qu'elle recèle notamment dans les créneaux de l'industrie, l'agriculture et le tourisme, susceptibles de propulser la dynamique de développement économique et de développement local, la création de richesses et d'emplois.

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, avait déclaré que "l'Algérie ambitionnait d'augmenter ses exportations en ciment à un demi-milliard Dollars (USD), dans les cinq prochaines années".

S'exprimant en marge de sa dernière visite dans la wilaya de Béchar, le ministre avait fait savoir que "l'excédent de la production du ciment devrait atteindre, au cours de cette future échéance, entre 10 à 15 millions de tonnes, ce qui permettra, a-t-il ajouté, de porter les exportations de cette matière à 500 millions Dollars (USD)".

Les exportations du ciment ont atteint un (1) million de tonnes en 2018, a rappelé M. Yousfi, ajoutant qu'elles devront atteindre les deux (2) millions de tonnes en 2019.

L'indice de confiance des chefs d'entreprise en chute libre : Le moral des patrons en berne (Liberté)

Le Forum des chefs d'entreprise explique ce repli par la baisse des perspectives de production de 10 points, des perspectives de l'emploi de 13 points ainsi que du carnet de commandes local d'un point.

La tendance haussière de l'indice de confiance des chefs d'entreprise observée depuis le mois de septembre 2018 s'est inversée au premier mois de l'année en cours. C'est ce que relève le Forum des chefs d'entreprises (FCE) qui vient de publier son enquête baromètre du mois de janvier 2019. L'indice de confiance global, tous secteurs économiques confondus, affiche une valeur de -9 en janvier dernier contre -7 en décembre 2018, soit un recul de deux points. Le Forum des chefs d'entreprise explique ce repli par la baisse des perspectives de production de 10 points, des perspectives de l'emploi de 13 points ainsi que du carnet de commandes local d'un point.

L'indice relatif aux perspectives de production est passé de +4 en décembre de l'année dernière à -6 en janvier de l'année en cours. Celui des perspectives de l'emploi a baissé de +13 en décembre 2018 à 0 en janvier 2019. Pour le carnet de commandes local, l'indice a reculé de -28 à la fin de l'année passée à -29 janvier 2019, par secteur d'activité économique. L'organisation patronale, devenue depuis peu un syndicat sous le nom de Confédération forum des chefs d'entreprise, note une amélioration dans deux secteurs.

C'est le cas de l'indice de confiance du bâtiment travaux publics et hydraulique (BTPH) qui a progressé de 27 points, sans toutefois quitter la zone négative. Il passe de -49 en décembre 2018 à -22 en janvier 2019. C'est le cas aussi de l'indice de confiance des services qui s'est amélioré de 4 points, évoluant, lui aussi, toujours dans la zone négative. Il a progressé de -11 en décembre 2018 à -7 en janvier 2019. En revanche, l'enquête du Forum des chefs d'entreprise fait état d'une stagnation pour les industries agroalimentaires (IAA), dont l'indice affiche une valeur 0 en janvier 2019, soit la valeur enregistrée en décembre 2018. Quant à l'indice de confiance des industries "hors IAA", il retombe dans la zone négative avec une valeur -9 contre +6 en décembre 2018, soit une baisse de 15 points.

Parmi les contraintes identifiées par les chefs d'entreprise, l'enquête évoque la difficulté de recouvrement des créances qui se trouve au 1er rang avec 72% de l'ensemble des réponses toutes activités confondues. "On la retrouve dans les autres industries hors IAA (92%), les services (65%) et le BTPH (50%)", précise le FCE. L'enquête cite également la difficulté d'approvisionnement en matières premières et rupture dans la distribution d'énergie se placent au 2e rang avec 9% des réponses toutes activités confondues. "On la retrouve dans le BTPH (17%) et les services (14%)", indique l'organisation patronale.

La difficulté d'accès au crédit et la difficulté d'écouler la production en raison de difficultés de transport représentent respectivement 7 et 3% des réponses toutes activités confondues. Par régions géographiques, l'enquête mensuelle "Baromètre des chefs d'entreprise" constate un recul de l'indice de confiance dans la région Centre d'un point (-4 en décembre 2018 à -5 en janvier 2019).

L'indice a chuté de 10 points (-4 en décembre 2018 à -10 en janvier 2019), pour la région Ouest. En revanche, l'indice de confiance dans la région Est s'est amélioré de 2 points (-5 en janvier 2019 contre -7 en décembre 2018).

Surtaxation des produits importés : les réserves des producteurs algériens de boissons (TSA)

Les jus, boissons gazeuses et eaux minérales importés sont soumis, depuis fin janvier, à un droit additionnel provisoire de sauvegarde (Daps) de 70%.

Cette mesure, qui selon le gouvernement vise à protéger et promouvoir la production nationale et à préserver les réserves de changes du pays en limitant les importations, n'a pas que de bons côtés, selon Ali Hamani, président de l'Association des producteurs algériens de boissons (Apab), qui redoute que des répercussions sur les exportations algériennes.

« Puisque nous avons des perspectives d'exportation en matière de jus de fruits et d'eaux, s'il y a un Daps, nous avons des craintes à ce qu'il y ait l'application de la réciprocité de la part d'autres pays vis-à-vis de nos produits », s'inquiète M. Hamani dans une déclaration à TSA, ce samedi 9 février.

Cette réciprocité serait d'autant plus dommageable aux producteurs algériens de boissons, qui exportent vers l'Europe où leurs produits importés contenant des intrants agricoles sont déjà pénalisés par une taxe supplémentaires, selon M. Hamani.

« C'est pour cela que nous avons dit qu'en matière de droits additionnels, il faut faire très attention aux exportations », rappelle-t-il.

Le président de l'Apab souhaite également éviter que la protection de la production locale n'ait des effets néfastes sur la qualité, la disponibilité ou les prix des produits de consommation. « Il faudrait que les entreprises s'engagent à ce qu'il y ait un produit de qualité, qui réponde aux normes. Il faudrait que ça soit des produits disponibles à tout moment et il ne faudrait pas non plus que les entreprises algériennes profitent de l'application du Daps pour augmenter leurs prix », met-t-il en garde.

Selon M. Hamani, les membres de l'Apab sont « satisfaits à 70% » de la liste des produits soumis au Daps. « Globalement, ils ont pris compte de nos propositions, mais il nous reste encore à affiner un certain nombre de sous-positions », a-t-il expliqué.

Certains intrants entrant dans la production de boissons restent soumis aux droits supplémentaires, problème sur lequel l'association travaille actuellement en « affinant un certain nombre de sous-positions », ajoute-t-il.

« Je pense que d'ici la semaine prochaine nous allons affiner toutes les sous-positions touchées et saisir le ministère du Commerce », explique M. Hamani, en mettant des réserves quant à la réalité de la disponibilité de certains intrants dont la production locale est protégée par le Daps. « Il

faut dire aussi qu'ils ont dit que certains produits sont disponibles. Nous allons leur demander les adresses de ces fournisseurs parce que pour dire que tel produit existe, il faut qu'il réponde aux critères techniques et de qualité. Il y a des références sur lesquelles nous sommes obligés de faire très attention », a-t-il expliqué.

La bière locale face à la « concurrence déloyale » des bières importées

La bière d'importation n'a pas été soumise au Daps, selon M. Hamani qui regrette cette omission alors que son association avait demandé l'application de la taxe additionnelle sur ce produit.

« Nous avons donné un dossier complet sur le niveau de production, les importations, les capacités utilisées et nous avons demandé à ce qu'il y ait une application du Daps sur la bière puisque nous avons constaté que les bières importées ne sont pas des produits de qualité », détaille M. Hamani, en affirmant que la bière locale fait face à une « concurrence déloyale » de la part des bières importées.

Les brasseurs installés en Algérie sont capables de couvrir la demande nationale en bière, assure Ali Hamani. « Toutes les marques internationales sont fabriquées en Algérie. Les capacités utilisées (des brasseries) tournent autour de 60%, nous pouvons donc faire face à toute demande supplémentaire en bière ».

Industrie: imposition d'une taxe aux bénéficiaires de terrains inexploités depuis plus de 3 ans (APS)

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi a affirmé, jeudi à Alger, que son département ministériel avait donné, mercredi, des instructions fermes à l'ensemble des Directeurs de l'Industrie et des Mines de wilayas (DIM), pour l'application de l'article 104 de la loi de Finances 2018.

L'article en question est relatif à l'institution d'une taxe à la charge de tout bénéficiaire de terrain viabilisé à vocation industrielle, situé en zones industrielles ou en zones d'activités, mis sur le marché par voie de cession par des organismes aménageurs publics, demeuré inexploité pendant une période supérieure à trois (3) ans, à compter de la date de son attribution. Répondant à la question de la députée RND, Imane Aouada, relative aux mesures prises pour l'assainissement du foncier industriel dans la wilaya de Jijel, M. Yousfi a indiqué que "des instructions ont été données, mercredi, en vue de lancer l'application de cette taxe, collectée annuellement et fixé à 5% de la valeur vénale du terrain".

Le ministère de l'Industrie et des Mines a élaboré un projet de décret exécutif fixant les conditions et modalités d'application de cette taxe, a expliqué le ministre, indiquant que "ce projet a été adopté par le gouvernement, en sus du lancement de poursuites judiciaires pour la résiliation de l'acte de concession".

A une autre question du député Naoum Belakhdar (FLN), sur le retard accusé dans la fabrication d'une "voiture algérienne", M. Yousfi a dit que

dans le cadre de la politique de l'industrie mécanique et de la relance de la croissance économique nationale et de sa diversification, son département ministériel a initié plusieurs mesures pour un meilleur encadrement de l'industrie automobile et non pas uniquement le montage automobile, dans le but de relever la valeur ajoutée de l'économie nationale, à travers une stratégie permettant l'établissement d'une véritable industrie dans ce domaine.

L'Etat ne ménage aucun effort, aujourd'hui, en vue de développer la sous-traitance industrielle, d'asseoir une base industrielle solide, d'assurer une production de qualité et d'accélérer le rythme de réalisation, pour être au diapason de l'évolution mondiale et de la compétition internationale, a-t-il soutenu.

Pour atteindre l'objectif inhérent à la fabrication d'un "véhicule algérien", le ministre a dit qu'il fallait, avant tout, développer la sous-traitance, ajoutant qu'"Aujourd'hui plusieurs projets ont été concrétisés dans les domaines de la sous-traitance et de la fabrication des pièces de rechange automobiles, à même d'assurer une véritable intégration locale et la création de la valeur ajoutée dans plusieurs domaines".

Aujourd'hui, "il existe plusieurs industries liées à l'industrie automobile à l'image de la sidérurgie, de la fabrication des pièces mécaniques et électroniques ainsi que de la plasturgie", a-t-il estimé.

Utilisation pacifique de l'énergie nucléaire : choix stratégique pour l'Algérie (APS)



Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni a estimé, jeudi à Alger, que l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire était un choix stratégique pour l'Algérie, aux fins de diversification des sources d'énergie à même de garantir l'avenir des générations montantes.

Intervenant devant la Commission Affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), sur le projet de loi relatif aux activités nucléaires, M. Guitouni a précisé que "le programme pacifique d'utilisation de l'énergie nucléaire requiert la mise en place d'un cadre législatif définissant les conditions des activités nucléaires et les règles de sécurité". Ce cadre législatif est conçu à travers un projet de loi relatif aux activités nucléaires (présenté devant la commission), composé de 19 chapitres et 156 articles.

Le ministre a rappelé que l'Algérie avait signé des conventions de coopération sur les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire avec

nombre de pays et d'instances à l'instar de l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), citant certains domaines inclus dans le texte du projet de loi relatif aux activités nucléaires à l'exemple de "l'autorité nationale de la sûreté et sécurité nucléaires".

Le Commissariat à l'énergie atomique (CEA) exerce actuellement les prérogatives de contrôle réglementaire des activités nucléaires, a fait savoir le ministre, expliquant que pour être au diapason des textes en vigueur sur la scène internationale, il est indispensable de séparer la fonction de contrôle réglementaire des autres fonctions (promotion, utilisation et développement).

Ainsi, il est impératif de créer une autorité gouvernementale jouissant des prérogatives requises et de l'autonomie demandée et dotée des moyens nécessaires. Toutefois, et compte tenu de la diversité des domaines d'activités nucléaires et des acteurs, le projet de loi prévoit de tenir cette autorité auprès des services du Premier ministre, a-t-il ajouté.

Le ministre a fait savoir également que le projet de loi était structuré en 19 chapitres relatifs à "la sûreté, la sécurité et la radioprotection".

Ces aspects couvrent toutes les phases des activités nucléaires utilisant les matières nucléaires et les sources de rayonnement ionisants. Ces chapitres proposés s'appuient, ajoute le ministre, sur les meilleures pratiques mondiales en la matière ainsi que des instruments juridiques internationaux auxquels l'Algérie a souscrit.

En ce qui concerne les autorisations prévues dans l'un des chapitres de ce projet de loi, le ministre a affirmé qu'elles étaient "obligatoires" pour pouvoir mener des activités liées aux matières nucléaires, lesquelles sont "délivrées, exclusivement, par l'Autorité de sûreté et de sécurité nucléaire".

Ces autorisations couvrent, selon le même responsable, toutes les phases des activités liées aux matières nucléaires et aux sources de rayonnements ionisants.

M. Guitouni a évoqué, par la suite, le chapitre des déchets radioactifs prévus dans ce projet de loi qui délimite les responsabilités des utilisateurs-générateurs et des pouvoirs publics dans ce domaine. Il institue, en outre, "un établissement public pour la gestion des déchets radioactifs".

Le projet de loi reprend, également, dans son volet relatif aux situations d'urgences, "les meilleures pratiques mondiales quant à l'institution de plan d'urgences national, local (wilaya), interne aux installations et spécifiques au transport".

S'agissant du système d'inspection, le projet de loi a donné le pouvoir à l'Autorité de contrôler à tout moment et à son initiative toutes les installations nucléaires et celles abritant des matières nucléaires et des sources de rayonnement ionisants. Les inspections sont conduites par un corps d'inspecteurs créé à cet effet.

Le ministre a indiqué, également, que ce projet de loi instituerait un organe consultatif censé émettre avis, au pouvoir exécutif, en matière de politique et de stratégie nationale de développement des applications nucléaires.

Il a souligné, en outre, que la stratégie nucléaire en Algérie visait essentiellement l'introduction des applications nucléaires dans différents domaines de l'économie nationale et la satisfaction des besoins des populations en matière d'énergie.

La promulgation de ce projet de texte a été faite en concertation avec les secteurs concernés, à savoir la Défense nationale, le ministère de l'Intérieur, des Affaires étrangères, de la Justice, de la Santé et des Finances.

Ce projet de loi vise à définir les dispositions en vigueur concernant les activités liées aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire ainsi que les techniques nucléaires et la protection des personnes, des biens et de l'environnement des nuisances potentielles liées à l'utilisation des rayonnements ionisants.

Il a pour objectif également de protéger les intérêts des générations futures, promouvoir le développement durable et définir les règles de sécurité concernant toutes les activités et pratiques qui s'inscrivent dans le cadre de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.

L'Algérie a créé le Commissariat de l'Énergie atomique (Comena) pour la mise en œuvre d'une politique nationale visant le renforcement et le développement des techniques nucléaires, outre la création de deux réacteurs pour la recherche et la formation (Alger et Djelfa), a-t-il fait savoir.

Créé en 2011 conformément aux orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'Institut algérien de génie nucléaire fournit une formation spécialisée en génie nucléaire et les différents domaines ayant trait à la mise en marche et la maintenance des réacteurs nucléaires de recherche ou les centrales nucléaires de production de l'énergie électrique, a-t-il rappelé.

Dans le même contexte, le ministre a fait état de la création en 2012 d'un centre d'entraînement et de renforcement de la sécurité nucléaire pour la mise en œuvre de la politique de formation dans le domaine de l'administration de sécurité nucléaire à travers le développement des ressources humaines hautement qualifiées.

VERSEMENT DES RETRAITES EN 2019 : Prêt de 600 milliards de dinars pour la CNR (Liberté)

Pour pouvoir assurer le paiement des pensions de retraite de l'année en cours et sur instruction du chef de l'État, la CNR est contrainte d'emprunter au Fonds national d'investissement, la bagatelle de 600 milliards de dinars.

Intervenant devant les membres de la commission de Santé, des Affaires sociales, du Travail et de la Formation professionnelle de l'APN, le directeur général de la Caisse nationale des retraites, Slimane Mellouka, a lancé un nouveau SOS quant au déficit chronique de la caisse qui persiste

depuis cinq années déjà. L'équilibre financier de la caisse reste "extrêmement précaire" puisque les recettes annuelles ne couvrent que la moitié des dépenses, 56% pour être plus précis. Il a imputé cette période "critique" au nombre des cotisants qui est de 2 travailleurs pour un retraité au lieu de 5 travailleurs pour un retraité. La caisse ne pouvait assurer, précisera-t-il, le versement des pensions et les allocations aux retraités que grâce aux différentes aides de l'État. Pour M. Mellouka, l'aggravation des déficits de la CNR est due "essentiellement à la croissance modérée des recettes de cotisations, notamment durant la période allant de 2015 à 2018 avec un taux de couverture des dépenses par les recettes, qui a chuté de 81% en 2014 à 56% en 2018". Le DG de la CNR a également imputé cette situation financière difficile à l'évolution "effrénée" des dépenses avec un taux d'accroissement annuel moyen de 18% entre 2010 et 2018, en raison notamment de "la revalorisation annuelle des avantages de retraite, des augmentations salariales substantielles en 2012, avec des effets rétroactifs jusqu'à 5 ans et l'augmentation massive des départs à la retraite avant l'âge légal", a-t-il déploré. Plus loin, il ne manquera pas de souligner que l'ampleur des déficits durant la période (2015-2017) a nécessité "le recours à la solidarité inter-caisses et à l'intervention de l'État à travers une contribution exceptionnelle pour l'année 2018 d'un montant de 500 milliards de dinars (art. 110 de la loi de finances 2018)". Pour assurer les pensions de retraite de l'année en cours, l'invité de la Commission parlementaire a rappelé la décision prise par le président de la République consistant à octroyer à la CNR un prêt par le biais du Fonds national d'investissement (FNI) estimé à 600 milliards de dinars. Jusqu'à quand la CNR continuera-t-elle à recourir à la solidarité et demander des aides de l'État ? L'auditionné de la commission parlementaire expliquera qu'une réflexion autour du régime de retraite des travailleurs salariés est engagée "en vue d'améliorer ses comptes financiers à moyen et long termes et d'en assurer la viabilité". Et d'ajouter que "cette réflexion a notamment abouti à l'abrogation de l'ordonnance 97-13 à compter du 1er janvier 2017 et à l'instauration d'une contribution de solidarité (taxe douanière) au taux de 1% applicable aux opérations d'importation de marchandises mises à la consommation en Algérie, en vue d'augmenter les ressources financières de la CNR". Dans le même registre, M. Mellouka annoncera que la CNR "est en train de penser à mettre en place d'autres taxes ou impôts pour avoir des recettes supplémentaires". Parallèlement à cette nouvelle stratégie, le patron de la caisse indiquera que la "CNR est en train de renforcer le contrôle pour récupérer les dûs en matière de cotisation dans le cas des impayés, des sous-déclarés pour lutter aussi contre l'informel afin de renflouer les caisses".

Tizi-Ouzou : un salon pour les jeunes investisseurs dans les start-up (Algérie Eco)

Les jeunes entrepreneurs dans le numérique et le digital, en particulier les Start-up seront en rendez vous cette semaine lors de la première édition du salon national de des jeunes investisseurs qui ouvrira ses portes du 12 au 14 février dans la ville de Tizi-Ouzou.

Ce salon premier du genre dans la wilaya est une occasion pour les jeunes entrepreneurs venus de plusieurs wilayas afin d'exposer leurs innovation et projets dans le numérique et le digital. Organisé par le groupe média Start up, ce salon verra la participation de 38 entreprises, ainsi que des institutions financières, comme les banques et les assurances et des organismes d'emploi, tel que l'ANDI, ANEM, ANSEJ. Parrainé par les ministères de l'emploi et celui de tourisme et de l'environnement, ce salon sera très riche en termes de débat et des formations qui seront organisées en marge de l'exposition.

Durant les trois jours du salon, il sera possible pour les participants de prendre part au différentes formations animées par des experts dans le domaine digital, et qui portent sur le Blockchain dans le business et la manière d'avoir un business model innovant ou bien les nouvelles applications mobiles, ainsi que les fondamentaux des réseaux sociaux.

En outre, un espace sera dédié exclusivement pour les conférences ou des fructueux débats seront animés par des économistes et experts sur différents thèmes. Ces conférences toucheront à l'entreprenariat des jeunes en Algérie, elles analyseront aussi le code des marchés publics.

Dans le domaine numérique, un séminaire portant sur l'économie numérique sera animé par plusieurs experts qui débâteront sur les perspectives de l'état des lieux de l'économie numérique en Algérie, et sa relation avec l'emploi des jeunes.

Concours pour les meilleurs projets

Par ailleurs, une compétition sera lancée entre 10 projets qui seront évalués par des nombres de jurés le dernier jour du salon. Les trois premiers lauréats seront récompensés et leurs projets vont être pris en charge par des sociétés qui vont les adopter et permettre ainsi aux porteurs de ces projets de concrétiser leur investissement.

Bourse internationale du tourisme à Milan: l'Algérie présente à la 39e édition (APS)

L'Algérie sera présente à la 39ème édition de la Bourse internationale du tourisme "BIT Milan", prévue du 10 au 12 février à Fiera Milano (Italie), a annoncé jeudi l'Office national du tourisme (ONT) dans un communiqué.

La délégation algérienne, composée d'opérateurs de tourisme et d'artisans, sera conduite par l'ONT, a souligné l'office, précisant qu'un espace de 100 m² a été réservé pour abriter le stand Algérie afin d'"assurer une participation qualitative de notre pays".

La conception et le décor de ce stand "reflètent et associent authenticité et modernité de notre pays à travers des motifs architecturaux et des visuels lumineux composés de différents paysages et une partie du patrimoine romain en Algérie", a expliqué la même source.

Pour permettre aux membres de la délégation algérienne d'accomplir leurs missions et tâches dans de bonnes conditions, le stand sera "doté et équipé de moyens de travail nécessaires", a affirmé l'ONT.

Cet évènement, considéré comme l'une des plus importantes manifestations touristiques, organisées au plan international, "permettra sans doute aux opérateurs Algériens de déployer tous les efforts à l'effet de promouvoir et d'insérer les produits touristiques et la destination Algérie dans les circuits du marché international du tourisme", a estimé l'ONT.

La promotion de la destination Algérie, a-t-il poursuivi, "se fera à travers les contacts qu'ils auront à réaliser avec leurs homologues étrangers et profiter de la couverture médiatique pour donner et présenter la meilleure image de notre tourisme en mettant en exergue toutes les actions entreprises par les pouvoirs publics et tous les acteurs concernés pour la mise en tourisme de notre pays".

"Cette occasion sera également profitable pour faire découvrir aux visiteurs du stand Algérie quelques facettes de notre patrimoine artisanal à travers les ateliers vivants qui seront animés par deux (02) maîtres artisans algériens", a-t-on ajouté.

La participation de l'Algérie à cet évènement s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action relatif à la promotion des activités touristiques au titre de l'exercice 2019 et ce, conformément aux orientations du Schéma directeur d'aménagement touristique à l'horizon 2030.

Selon l'ONT, la "BIT Milan", caractérisée par un intérêt particulier accordé par les acteurs et les opérateurs du tourisme du monde à travers une participation massive et une affluence remarquable des visiteurs, représente "une réelle opportunité d'échange et de partenariat, de promotion et de commercialisation des produits et des destinations touristiques".

L'édition précédente a connu, d'ailleurs, la participation de 1.300 exposants de 72 pays, enregistré 76.000 visiteurs professionnels et l'organisation de 5.160 rencontres "B2B".

Environ 2050 journalistes de 36 pays avaient assuré la couverture médiatique de cet évènement.

Banque/bourse/Assurance

Bourse d'Alger : Cinq PME privées ont déposé leurs dossiers d'intégration (Algérie Eco)



Cinq (5) PME privées ont déposé récemment leurs dossiers au niveau de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB) pour intégrer la Bourse d'Alger, a indiqué mardi le président de cette commission, Abdelhakim Berrah.

« Nous avons cinq PME privées, activant dans l'industrie, la technologie et l'agro-alimentaire, qui ont déposé leurs dossiers au niveau de la Cosob », a déclaré M. Berrah à la presse en marge d'un atelier technique de formation sur la conformité des institutions financières.

Parmi ces cinq sociétés, l'une est spécialisée dans la production et l'exportation de produits agricoles, alors que l'autre active dans le traitement des eaux usées, selon le même responsable.

En novembre 2018, l'entreprise algérienne AOM Invest, spécialisée dans le tourisme thermal, a été la première société de statut PME à avoir obtenu le feu vert de la Cosob pour s'introduire à la Bourse d'Alger qu'elle avait effectivement intégré en décembre dernier, selon le même responsable.

Après vingt ans d'existence, la Bourse d'Alger ne compte actuellement, dans son portefeuille, que six (6) titres que sont Saidal, El Aurassi, Alliance Assurances, NCA Rouiba, Biopharm et AOM Invest, avec une capitalisation boursière légèrement supérieure à 40 milliards DA, et un encours des obligations du Trésor autour de 400 milliards DA.

Lors de l'atelier, qui a regroupé les responsables d'institutions de régulation et de contrôle financier (Cosob, Banque d'Algérie, Cellule de traitement et de renseignement financier), les participants ont mis l'accent sur la nécessité de désigner un responsable chargé du contrôle de la conformité au sein de chaque institution financière.

« Les banques et les intermédiaires en opération de Bourse (IOB) doivent être en conformité avec les standards internationaux ainsi qu'avec la législation algérienne pour pouvoir participer activement à la mission de contrôle des flux financiers », a souligné M. Berrah.

Coopération

Djellab appelle à la densification des échanges commerciaux agricoles avec l'Allemagne (APS)



Le ministre du Commerce Said Djellab a appelé les chefs d'entreprises allemandes à densifier les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Allemagne en s'appuyant sur des partenariats dans le domaine de l'exportation agricole.

"Nos échanges avec l'Allemagne ont connu des niveaux assez appréciables et nous souhaitons renforcer cette tendance à travers les produits agricoles", a indiqué M. Djellab dans son allocution lors d'une réception à l'honneur des communautés d'affaires des deux pays, organisée jeudi soir à Berlin en marge du Salon international des fruits et légumes "Fruit Logistica 2019".

Le ministre a mis en exergue dans ce sens les "avancées considérables" réalisées dans le secteur agricole à travers notamment la hausse importante de la production, qui a permis de renouer avec l'exportation.

"Néanmoins, cette dynamique de production enregistrée dans le secteur de l'agriculture doit être consolidée par des investissements pour renforcer les capacités logistiques en matière de transformation, de conditionnement et de conservation des fruits et légumes en particulier", a-t-il souligné.

Selon le ministre, l'amélioration du fonctionnement des circuits de distribution des produits agricoles encadré par l'organisation professionnelle des filières et l'avènement de la grande distribution moderne devrait induire une transformation positive de toutes les chaînes de valeur des filières agricoles et agro-industrielles.

S'agissant de la participation algérienne au Salon Fruit Logistica 2019, le ministre a considéré que les fruits et légumes frais algériens avaient leur place dans cet événement de renommée mondiale, "grâce aux progrès considérables réalisés, aussi bien en termes de qualité que de respect des normes et exigences requises dans les marchés internationaux".

Fruit logistica est aussi une occasion pour montrer les progrès enregistrés en volume, en qualité et en innovation dans les produits agricoles algériens qui commencent à se positionner sur le marché international, a-t-il noté.

Dans ce sens, il a cité l'exemple de l'agriculture saharienne qui non seulement offre des produits dans un environnement sain, mais permet aussi, grâce au climat de cette région, de produire sur 2 à 3 saisons pour certains produits permettant ainsi l'approvisionnement régulier des marchés extérieurs notamment européens.

La réception à l'honneur des communautés d'affaires algériennes et allemandes a été précédée par une rencontre entre opérateurs des deux pays pour discuter des opportunités de partenariat dans le domaine de l'exportation agricole.

Organisée par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce et d'industrie arabo-allemande (Ghorfa), cette rencontre a permis de mettre en contact les opérateurs algériens présents à Fruit Logistica 2019 et leurs homologues allemands afin d'examiner les meilleurs moyens pour concrétiser leur collaboration.

La visite de M. Djellab à Berlin dans le cadre de la participation algérienne à Fruit logistica 2019 a été également l'occasion de rencontrer des responsables des organismes économiques allemands.

Il s'agit notamment de la Chambre de commerce et d'industrie allemande (DIHK), l'Association de l'économie allemande pour l'Afrique "Afrika-Verein

der deutschen Wirtschaft" et l'Organisme allemand de certification des produits agricoles Global Gap.

Durant sa visite à Berlin, M. Djellab a conduit une délégation d'affaires algérienne pour marquer le retour de l'Algérie à Fruit Logistica après huit ans d'absence.

L'objectif est de relancer l'image de l'Algérie dans les grandes manifestations économiques internationales et de faire connaître aux étrangers l'évolution rapide et croissante de la production agricole algérienne.

Les exposants algériens, quant à eux, ont affiché un bilan satisfaisant de leur participation à cet événement.

D'ailleurs, beaucoup d'entre eux sont sur le point de conclure avec des opérateurs de la grande distribution en Europe de nouveaux contrats pour un approvisionnement régulier en fruits et légumes algériens.

Considérée comme l'une des plus importantes foires commerciales des fruits et légumes en Europe, "Fruit Logistica" regroupe plus de 3.200 exposants de 80 pays dont l'Algérie.

Cette foire qui s'achève vendredi, fournit une image la plus large des innovations, produits et services sur tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement internationale.

Outre les producteurs et distributeurs de fruits et légumes, cette foire regroupe également des entreprises activant dans le domaine technique agricole (semences, développement de variétés, matériels, technologies de surveillance emballage...), de la logistique (transport, services de dédouanement, terminaux de fruits et légumes, entrepôts frigorifiques, grande distribution...) ainsi que dans les services (contrôle de qualité et certification, systèmes de gestion des stocks, marketing, assurance...).

Exportations agricoles : négociations avec la grande distribution européenne (APS)

Plusieurs entreprises algériennes activant dans l'exportation des produits agricoles sont sur le point de conclure avec des opérateurs de la grande distribution en Europe de nouveaux contrats pour un approvisionnement régulier, ont indiqué ces opérateurs à l'APS .

Rencontrés lors du Salon international des fruits et légumes de Berlin, "Fruits Logistica 2019", qui se tient du 6 au 8 février, ils ont fait part des négociations qui ont atteint, pour la plupart, un "stade avancé".

En fait, les entreprises algériennes de production et de distribution des produits agricoles ont pu pénétrer ces dernières années plusieurs marchés à l'international, mais avec des petites quantités et de manière occasionnelle. Soutenues par la nouvelle politique d'encouragement des exportations hors hydrocarbures, ces entreprises ambitionnent, désormais, à placer leurs produits avec des quantités plus importantes.

Dans ce sens, le représentant de l'entreprise Boublenza, Djamil Benosman, indique que son stand a reçu la visite de nombreux responsables de centrales d'achats allemandes pour introduire ses produits (poudre de caroubier et dérivés) dans la grande distribution du marché allemand.

Outre la qualité de ces produits, les investissements envisagés par cette entreprise dans le domaine de l'emballage a été un autre facteur qui a convaincu ces opérateurs allemands à traduire leur intérêt en contrats d'approvisionnement annuels, selon M. Benosman.

D'autant plus que cette société a obtenu les certifications nécessaires pour faciliter l'accès aux marchés internationaux (certification Bio, Iso du management, Iso de la sécurité des denrées alimentaire, Certification international Halal).

Cette entreprise familiale, créée en 1930, a commencé à exporter en 2008 avec des produits qui sont actuellement commercialisés dans 30 pays de cinq continents avec des volumes dépassant les 16.000 tonnes/an.

De son côté, le gérant du groupe Tahraoui, Abdelaziz Tahraoui, observe que son stand reçoit des dizaines de visiteurs professionnels intéressés par un éventuel approvisionnement en fruits et légumes algériens. L'entreprise Tahraoui a commencé l'exportation de ses produits en 2014 en consacrant, actuellement, 30% de sa production aux marchés extérieurs.

"Nous envoyons en Europe près de 60 tonnes par semaine de légumes et fruits (tomate, poivron, aubergine et melon). Et grâce à ce Salon, nous sommes en train de négocier avec des Russes et Saoudiens pour accéder à leurs marchés", avance-t-il, en soulignant que son objectif est d'arriver à exporter 70% de sa production d'ici trois ans.

Pour sa part, le P-dg du Groupe public de valorisation des produits agricoles (GVAPRO), Mustapha Belhanini, affiche son optimisme quant aux résultats de la participation algérienne à cet évènement, en relevant que les visiteurs sont particulièrement intéressés par les produits agricoles algériens non seulement pour leurs prix concurrentiels mais aussi pour leur qualité.

"Beaucoup de nos filiales sont en discussion avec des entreprises européennes et arabes. Nous pouvons aller vers de grandes quantités d'exportation. Il suffit seulement de s'organiser davantage pour être à la hauteur des exigences des marchés extérieurs notamment en matière de conditionnement, packaging et de délais de livraison", soutient le premier responsable de GVAPRO lequel regroupe 80 filiales.

Pour le représentant de la Compagnie algérienne de trading Mitidja (CATM), Tahar Tahir, le salon "Fruits Logistica" permet une meilleure visibilité du produit algérien à l'international et contribue à l'amélioration de son image de marque.

Créée en 1993, CATM a effectué ses premières exportations en 2018 vers les Emirats arabes unis et compte pénétrer le marché européen qui recèle de beaucoup d'opportunités. De son côté, le directeur général de la Sarl Haddoud, Salim Haddoud, souligne l'importance de participer à ce genre de foires de dimension mondiale.

Il s'agit pour le directeur de cette entreprise spécialisée dans la production et la distribution des dattes, d'une exigence face à la concurrence rude des autres pays nord-africains en particulier. Les premières exportations de Sarl Haddoud remontent à 1990. Cette société commercialise actuellement près de 4.000 tonnes de dattes dans les marchés extérieurs.

Agriculture : rencontre d'affaires entre opérateurs algériens et allemands à Berlin (APS)

Des opérateurs économiques algériens activant dans le domaine agricole ont pris part jeudi à Berlin à une rencontre d'affaires avec des entreprises allemandes afin de discuter des projets de partenariat.

Lors de cette rencontre organisée par la Chambre algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI) en collaboration avec la chambre de Commerce et d'Industrie arabo-allemande (Ghorfa), le ministre du Commerce Said Djellab a mis en exergue le potentiel algérien "important et diversifié" en matière d'exportation.

Selon le ministre, le produit algérien jouit d'une grande qualité mais nécessite le renforcement de la coopération entre opérateurs algériens et allemands pour le mieux placer sur les marchés extérieurs.

Les entreprises allemandes participantes à cette rencontre ont exprimé leur souhait de collaborer avec leurs homologues algériens afin de réaliser des projets de partenariat commercial et d'investissement notamment dans les domaines de la certification, la logistique et de la grande distribution.

M. Djellab a promis de faciliter cette coopération bénéfique à l'Algérie qui cherche à diversifier ses revenus hors hydrocarbures. "L'Algérie, avec ses infrastructures renouvelées, peut constituer une plateforme d'échanges entre l'Europe et l'Afrique qui vient de lancer sa zone continentale de libre échanges", a soutenu le ministre.

De son côté le président de la CACI Mohamed Laid Benamor a souligné l'importance des opportunités d'exportation envers l'Allemagne qui importe une large gamme de produits agricoles. "Le produit algérien est devenu intéressant pour les allemands pour sa qualité mais aussi pour sa relation qualité/prix", a-t-il expliqué. Durant l'année 2017, l'Allemagne a importé 6,3 milliards de dollars de légumes et 10,5 milliards de fruits.

Mais sur la même année, l'Algérie n'a exporté à l'Allemagne que 4,7 millions de dollars de légumes et 6,41 millions de fruits. Les échanges commerciaux globaux entre l'Algérie et l'Allemagne ont atteint en 2018 plus de 5 milliards de dollars.

Algérie/Gabon: discussions pour une facilitation réciproque de l'investissement (APS)

Des discussions bilatérales seront "très prochainement" entamées sur la facilitation aux opérateurs économiques algériens d'investir au Gabon et aux gabonais d'investir en Algérie, a indiqué l'ambassadeur d'Algérie au Gabon Mohamed-Antar Daoud.

"Nous avons proposé (aux autorités gabonaises) de créer un groupe de travail mixte pour étudier les moyens de rendre avantageuses les conditions d'investissement", et pour les Algériens au Gabon et pour les gabonais en Algérie, a déclaré le diplomate dans une interview accordée écemment au quotidien gabonais Le Journal coopération internationale.

Il a, d'autre part, mis en exergue certaines démarches qui seront bientôt concrétisées pour stimuler les échanges entre les deux pays.

La prochaine étape sera la mise en place par Air Algérie, juste après l'inauguration du nouvel Aéroport international d'Alger, d'une liaison aérienne Alger-Libreville à raison de trois vols directs par semaine et avec un tarif concurrentiel, a-t-il indiqué au journal gabonais, qui a consacré un dossier spécial pour la coopération algéro - gabonaise à la suite de l'exposition spécifique des produits algériens, tenue à Libreville du 27 novembre au 2 décembre 2018.

Il y aura lieu d'étudier également la mise en place d'une ligne maritime, selon lui.

Revenant sur l'exposition spécifique des produits algériens à Libreville, couronnée par la signature de 12 accords de partenariat entre les hommes d'affaires des deux pays et d'un accord de coopération entre les deux chambres de commerce algérienne et gabonaise, M. Daoud l'a qualifiée de "franc succès".

Ce succès a été, selon lui, le fruit d'une bonne qualité d'organisation, aussi bien au niveau gabonais qu'algérien, d'une diversité des produits exposés couvrant plusieurs secteurs (l'agriculture, l'agroalimentaire, l'électronique, la climatisation, l'électroménager, la pharmacie, le machinisme agricole....) et enfin de l'intérêt accordé par les hautes autorités gabonaises.

Il a également cité comme facteur de réussite de cette manifestation la décision prise par l'Etat de prendre en charge la totalité des frais du transport des marchandises et de la location des stands, alors qu'auparavant 80% seulement de ces frais étaient pris en charge.

Pour lui, les accords signés lors de l'exposition "ont posé les jalons du partenariat entre les entreprises privées algériennes et gabonaises" alors que l'accord de coopération entre les deux chambres de Commerce "constitue désormais le socle de la coopération future" entre les opérateurs des deux pays.

Estimant que le Gabon constituait une "priorité" pour l'Algérie, Libreville pouvant "constituer un centre de rayonnement vers les autres pays d'Afrique Centrale", a-t-il affirmé, ajoutant que l'avenir de l'Algérie "ne saurait se concevoir en dehors de l'Afrique".

A noté que la Commission mixte algéro-gabonaise ne s'est pas réunie depuis 1987. La dernière exposition des produit algériens au Gabon remonte à 1985.

Accordant lui aussi une interview au même journal gabonais, le président du club des entrepreneurs et des industriels de la Mitidja (CEIMI), Kamel Moula, a appelé à encourager les exportations algériennes vers le Gabon en développant un comptoir de la production nationale pour faire connaître ses innovations à ce pays africain ami.

"L'exposition spécifique des produits algériens qui avait eu lieu récemment (du 27 novembre au 2 décembre derniers) dans la capitale gabonaise a permis de démontrer que la production algérienne était de qualité et d'un haut niveau de compétitivité", a-t-il indiqué.

S'agissant de l'accord signé entre les deux chambres de commerce algérienne et gabonaise, M. Moula a estimé que cela permettrait aux opérateurs économiques des deux pays d'élaborer ensemble une stratégie de communication pour permettre aux consommateurs gabonais d'investir sur les offres commerciales algériennes.

Veille

Les performances économiques de l'Afrique "continuent de s'améliorer" (APS)

Les performances économiques de l'Afrique "continuent de s'améliorer" avec un taux de croissance du PIB estimé à 3,5 % en 2018, un taux comparable à celui de 2017, mais en hausse par rapport à 2016 (2,1 %), selon un rapport présenté vendredi à Addis-Abeba par la Banque de développement africaine (BAD) en marge du 32e sommet de l'Union africaine (UA).

La croissance économique africaine devrait "s'accélérer dans les années à venir pour atteindre 4% en 2019 et 4,1% en 2020", estime la BAD, dans son rapport de 2019 sur les perspectives économiques en Afrique présenté par la Commission de l'UA et la Banque africaine de développement.

Il est relevé que la croissance économique africaine, "même si elle est plus élevée que celle des autres pays émergents et en développement, demeure néanmoins insuffisante pour faire face aux défis structurels que constituent les déficits courants et budgétaires persistants et la vulnérabilité de la dette". Pour la BAD, le défi consiste, ainsi, "à améliorer la trajectoire actuelle de la croissance et la rendre plus créatrice d'emploi". Selon les perspectives économiques en Afrique pour l'année 2019, la stabilisation macroéconomique et les résultats en matière d'emploi "sont meilleurs lorsque l'industrie tire la croissance, ce qui suggère que l'industrialisation et un vecteur puissant de création rapide d'emplois.

"Or, les économies africaines se sont désindustrialisées", regrette la BAD, qui fait remarquer que des changements structurels sont certes en cours à travers la montée en puissance du secteur des services qui se caractérise par l'informalité, sa faible productivité et son incapacité à créer des emplois décents.

Dans ce sens, la banque estime que la décision des dirigeants africains de 2018, de s'industrialiser et créer de la valeur ajoutée pour son abondante richesse naturelle permet "d'éviter le piège de l'informalité et le chômage chronique".

Monde arabe : Lagarde encense les réformes budgétaires menées (APS)

La Directrice du FMI, Christine Lagarde, a salué samedi à Dubaï les réformes budgétaires menées par plusieurs pays arabes, relevant que "des améliorations restaient possibles" dans ce domaine en particulier pour les pays exportateurs de pétrole.

"Heureusement, de nombreux pays s'emploient déjà à renforcer leurs cadres budgétaires, souvent avec le concours du FMI", a déclaré Christine Lagarde lors du quatrième forum arabe sur les finances publiques qui se tient à Dubaï.

La patronne du FMI a cité, à ce titre, l'exemple de "l'Algérie qui a récemment adopté une nouvelle loi de finances résolument axée sur le moyen terme" en référence à l'instrument de programmation budgétaire pluriannuelle, adopté par le gouvernement pour améliorer sa visibilité financière.

Lors de son intervention, Lagarde a souligné la nécessité d'adopter "des politiques des finances publiques tournées vers le moyen terme" pour atteindre une croissance inclusive et durable.

"Privilégier l'horizon immédiat revient à compliquer la mise en œuvre de réformes indispensables", a-t-elle soutenu, ajoutant qu'"il y a matière à améliorer les cadres budgétaires dans cette région" qui souvent, "privilégient le court terme et manquent de crédibilité".

Pour les pays du Golfe, la directrice du FMI a précisé que les cellules macrobudgétaires, mises en place par l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats arabes Unis, et le Qatar, constituent aussi "une première étape utile pour renforcer les cadres budgétaires".

L'Egypte a, de son côté, joint à sa loi de finances un état des risques budgétaires et mène une évaluation interne des risques budgétaires en cours d'exercice, alors que les Emirats arabes unis ont lancé un projet de gestion des risques budgétaires, avec l'appui du FMI, a-t-elle rappelé.

Des améliorations restent possibles

Selon le FMI, les pays exportateurs de pétrole pourraient ainsi suivre l'exemple d'autres pays riches en ressources naturelles, tels que le Chili ou la Norvège, qui recourent à des règles budgétaires pour mettre leurs dépenses prioritaires en matière sociale, à l'abri de la volatilité des cours des cours de brut. La directrice du FMI pointe les volumes importants de dépenses non inscrites au budget dans plusieurs pays de la région où les fonds souverains financent directement des projets en faisant fi des procédures budgétaires normales.

"Les entreprises publiques de certains pays arabes recourent lourdement à l'emprunt, en dehors du budget", relève le FMI. "Remédier à ces risques pour les finances publiques améliorerait non seulement la crédibilité et la transparence budgétaires, mais contribuerait en outre à freiner la corruption", a-t-elle indiqué.

Evoquant les perspectives des pays pétroliers de la région, Lagarde a soutenu qu'elles demeuraient "particulièrement précaires notamment en raison de la nécessité pour ces pays de passer rapidement aux énergies renouvelables au cours des décennies à venir".

Du fait de la diminution des recettes, les déficits budgétaires des pays arabes ne se résorbent que lentement, malgré des réformes ambitieuses en matière de dépenses et de recettes. Cette situation s'est traduite par une forte hausse de la dette publique, qui est passée de 13 % du PIB en 2013 à 33 % en 2018.